

VOCATION III – Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques

Orientation 6 : Encourager la transition écologique et sociétale des activités

Mesure 15 – Appuyer les dynamiques économiques, écoresponsables et collaboratives

Mesure 16 – Relever les défis énergétiques et environnementaux de la filière du bâtiment

Mesure 17 – Promouvoir des acteurs motivés et sensibles aux valeurs du Parc

Texte d'introduction de l'orientation

Des exigences envers des activités économiques durables « porteuses de sens » ont été exprimées lors des phases de concertation. Les participants souhaitent que le territoire s'engage fortement dans une économie circulaire, sobre et respectueuse du cadre de vie et de l'environnement. Ils attendent également que les acteurs économiques répondent aux besoins locaux en s'inscrivant dans des circuits de proximité et en proposant des emplois décents.

Nous vivons actuellement une accélération des changements à tous niveaux au sein de notre société à l'économie de marché mondialisée. La révolution technologique permanente concerne tous les secteurs d'activité et conduit à une transformation voire une disparition d'emplois traditionnels appelant une évolution des compétences. Le changement climatique impose de réfléchir à une adaptation des modes de production vers plus de sobriété. Un changement de paradigme est nécessaire pour redonner sa place à l'humain au sein de modèles économiques répondant aux défis écologiques et sociaux.

Les transitions énergétique et sociale interrogent la pérennité de filières économiques traditionnelles du territoire (agriculture, viticulture, production forestière, tourisme, bâtiment...). Les acteurs économiques doivent stimuler leurs capacités d'évolution, de résilience et d'innovation pour maintenir leur compétitivité face aux mutations à venir. Ils peuvent, pour ce faire, s'inscrire dans des réflexions et des dynamiques collectives impulsées à différents niveaux, du national au local.

Appuyés par les chambres consulaires, accompagnés par certaines collectivités, des projets locaux de développement durable voient le jour. Il est nécessaire de conforter l'innovation technique et sociale, d'appuyer les synergies entre entreprises, d'optimiser l'utilisation des ressources du territoire en repensant les modèles de production et de consommation. La mutualisation des outils, des savoir-faire et des expériences, peut créer des opportunités économiques propices à un développement solidaire du territoire (mesure 15). La filière du bâtiment a un défi sérieux à relever sur le territoire dont le patrimoine bâti en tuffeau appelle des solutions adaptées, connues mais insuffisamment mises en œuvre, pour allier efficacité énergétique, confort d'usage et respect de la santé (mesure 16). Enfin, face à la pluralité des dynamiques économiques, la volonté de faire avancer tous les acteurs du territoire sur le chemin de la transition justifie un accompagnement et une valorisation des pratiques conciliant performance économique, écoresponsabilité et solidarité territoriale au service du bien-vivre des habitants (mesure 17).